

Les subventions accordées par le Bureau de l'assemblée de la province Sud le mardi 6 février 2024



Le Bureau de l'assemblée de la province Sud s'est réuni ce mardi 6 février 2024 pour acter plusieurs projets de délibérations, dans divers secteurs.

Jeunesse

Le Régiment du Service Militaire Adapté de Nouvelle-Calédonie (RSMA-NC) bénéficie d'une participation de **18 000 000 F CFP** de la province Sud au transport des stagiaires pour l'année 2024. Ce ramassage hebdomadaire gratuit des ressortissants de province Sud facilite les déplacements des stagiaires et garantit un meilleur taux de présence à la formation.

Enseignement

Le collège **Jean Mariotti**, dans le cadre du dispositif Collège Nouvelle Génération, reçoit une subvention de **14 065 734 F CFP** pour son projet « Un espace pour favoriser la transition avant et après l'école », lauréat 2023. Cette aide vise à financer l'aménagement d'un espace spacieux, agréable et couvert au sein de la cour du collège, afin de sécuriser et favoriser les temps de transition avant et après l'école. Pour rappel, l'appel à projets Collège Nouvelle Génération propose aux collèges et collectivités de déposer des projets en faveur de la réussite éducative (qualité de vie et bien-être dans l'établissement, innovation pédagogique, développement des usages du numérique, développement durable, vivre-ensemble et lien famille-école, sécurisation des établissements).

Recherche

Dans le cadre du prix de la province Sud d'encouragement à la recherche (PER), qui vise à encourager les travaux de recherche présentant un intérêt pour la Nouvelle-Calédonie et plus particulièrement pour la province Sud, un étudiant de thèse se verra attribué un prix de **6 876 000 F CFP**. Cette aide se décompose comme suit : une allocation mensuelle pendant trois ans, la prise en charge des cotisations Cafat et mutuelle et un aller-retour depuis ou vers une autre université.

Anciens combattants

L'association Amicale des anciens combattants de Nouvelle-Calédonie reçoit une subvention de **300 000 F CFP** pour l'année 2024. Cette aide vise à soutenir le fonctionnement de l'association, qui œuvre pour la préservation et la transmission du devoir de mémoire et apporte son soutien à ses adhérents.

Solidarité et Egalité

Le Lions Club Déliciosa Mont-Dore reçoit une subvention de **100 000 F CFP**. Cette aide constitue une participation de la Province à l'organisation, par le Lions Club et d'autres structures partenaires, d'une soirée caritative le 8 mars prochain, qui vise à sensibiliser à l'impact des femmes dans la société et à la situation des jeunes filles et femmes calédoniennes. Les dons récoltés seront remis aux étudiantes de l'Université.

Arts

L'association École de Cirque de Nouvelle-Calédonie reçoit une subvention de **4 335 000 F CFP**. Cette aide vise à soutenir le fonctionnement de l'association, en participant au financement des ateliers et stages pour l'éducation artistique et la formation artistique amatrice.

CONTACT PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49

